

FONCIERE ATLAND

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'une augmentation de capital par attribution gratuite de Bons de Souscription d'Action (BSA) d'un montant maximum de 15 444 055 euros.

Paris, le 30 octobre 2006 – FONCIERE ATLAND (code ISIN 0000064362) annonce le lancement d'une augmentation de capital par émission de Bons de Souscription d'Action.

Cette opération s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement de la société. Elle a pour objectif global de renforcer ses fonds propres et lui donner les moyens de réaliser sa stratégie d'investissement. Cette stratégie repose sur deux axes, étroitement liés :

- la concrétisation d'un programme d'acquisition en cours de négociation,
- le passage au statut de Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC), qui constitue le cadre approprié à l'activité de la société.

La société privilégie la constitution d'un patrimoine immobilier autour de classes d'actifs à valoriser ayant un potentiel d'amélioration des rendements.

L'investissement global devra générer une rentabilité brute de 6 à 8 % l'an à court terme.

La tranche visée se situe entre 5 et 40 millions d'euros pour des actifs diversifiés situés en Ile de France et en province.

FONCIÈRE ATLAND est ainsi en cours de négociation sur deux portefeuilles distincts :

- Portefeuille A : correspondant à des locaux d'activités d'environ 10 actifs répartis sur toute la France, représentatifs d'un montant d'investissement de l'ordre de 16 à 20 millions d'euros. Cette acquisition, si elle se réalise, devrait donner lieu à la signature d'un bail de 9 ans fermes au travers de l'externalisation des actifs d'une société de premier plan. Le rendement annuel attendu devrait se situer autour de 7.5% brut.
- Portefeuille B : correspondant à des locaux commerciaux et d'activités d'environ 15 actifs localisés dans l'Est de la France, représentatifs d'un montant d'investissement de l'ordre de 27 à 33 millions d'euros. Le rendement brut annuel attendu se situerait autour de 7%. De nouveaux de baux de 6 à 9 ans fermes seront signés sur la majorité de ces actifs.

La société FONCIÈRE ATLAND ne remplit pas encore les conditions du régime SIIC ; l'objectif est d'atteindre ce régime le plus rapidement possible et, dans cette perspective, une augmentation du capital est envisagée avec pour objectif d'atteindre le capital permettant d'adopter le régime SIIC, soit 15 millions d'euros.

Modalités de l'opération :

Caractéristiques des BSA « A » attribués gratuitement aux actionnaires

- Emission de 109.146 BSA « A », soit l'attribution de 1 BSA pour 1 action détenue
- 5 BSA « A » pour la souscription de 8 actions nouvelles
- Prix d'exercice des BSA « A » : 65 €

Caractéristiques des BSA « B » attribués gratuitement aux actionnaires

- Emission de 109.146 BSA « B », soit l'attribution de 1 BSA pour 1 action détenue
- 2 BSA « B » pour la souscription de 1 action nouvelle
- Prix d'exercice des BSA « B » : 75€

Calendrier de l'opération

- 2 novembre 2006 : Attribution des BSA aux actionnaires de Foncière Atland
Cotation des BSA « A » sur l'Eurolist (code ISIN FR 0010386576)
Cotation des BSA « B » sur l'Eurolist (code ISIN FR 0010386599)
Ouverture de la période d'exercice des BSA
- 6 décembre 2006 : Clôture de la période d'exercice des BSA « A »
- 30 juin 2008 : Clôture de la période d'exercice des BSA « B »

Des exemplaires du prospectus ayant reçu de l'Autorité des Marchés Financiers (l'AMF) le visa n° 06-385 en date du 27 octobre 2006, sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de Foncière Atland et de CM-CIC Emetteur - Département corporate de CM-CIC Securities (6, avenue de Provence 75009 Paris) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Contacts

Monsieur Georges ROCCHIETTA
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de FONCIERE ATLAND.

Téléphone : 01 40 72 20 20

Fax : 01 40 72 20 21